

# INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Lyxor BofAML \$ Short Term High Yield Bond UCITS ETF - Dist (le « Fonds »)

ISIN : LU1617164055 - Un compartiment de la société d'investissement Lyxor Index Fund (la « Société ») domiciliée au Luxembourg.

Géré par Lyxor International Asset Management S.A.S. (« LIAM »)

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice BofA Merrill Lynch BB-CCC 1-3 Year US High Yield Constrained (code Bloomberg : H1AC) (l'« Indice ») libellé en dollar américain (USD) et représentatif de la performance des obligations d'entreprise à haut rendement et à court terme libellées en USD.

Le Fonds vise à réaliser son objectif via une réplification indirecte, en concluant un contrat de swap de gré à gré (instrument financier dérivé, l'« IFD »). Le Fonds peut également investir dans un portefeuille diversifié d'obligations internationales, dont la performance sera échangée contre la valeur des titres qui lui permettront de réaliser son objectif d'investissement, soit le plus souvent des titres qui sont sous-jacents à l'Indice.

La composition actualisée des positions du Fonds est disponible sur [www.lyxoretff.com](http://www.lyxoretff.com).

En outre, la valeur nette d'inventaire indicative est publiée sur les pages Reuters et Bloomberg consacrées au Fonds, et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

La devise de l'action est le dollar américain (USD).

- **Instruments financiers investis** : produits dérivés, obligations internationales, OPCVM
- **Politique de dividendes** : les montants distribuables du Fonds (le cas échéant) seront distribués.
- **Valeur nette d'inventaire** : calculée quotidiennement sous réserve que les bourses concernées fonctionnent et que les ordres puissent être couverts.
- **Rachats** : les investisseurs peuvent racheter leurs parts sur le marché primaire chaque jour de valorisation avant 17 h, heure d'Europe/du Luxembourg et vendre leurs parts sur le marché secondaire à tout moment pendant les heures de négoce des places de cotation du Fonds.

### Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque/rendement décrite ci-dessus repose sur la performance historique des actifs composant le Fonds ou de son indice de référence. Par conséquent, cette évaluation peut ne pas constituer un indicateur fiable des risques futurs et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.

En raison de son exposition à l'Indice de Référence, le Fonds est classé dans la catégorie 3. La catégorie 3 indique que, dans des conditions normales de marché, une faible perte en capital est possible, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour faiblement et très lentement, à la hausse comme à la baisse.

Principaux risques non pris en compte dans l'indicateur ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'information sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus) :

- **Risque de contrepartie** : le Fonds est exposé au risque de faillite ou à tout autre type de défaut et de toute contrepartie avec laquelle il aura conclu une transaction.
- **Risque lié à l'utilisation d'IFD** : afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Fonds a recours à des IFD négociés de gré à gré lui permettant d'atteindre la performance de l'Indice de référence. Ces IFD peuvent être affectés par différents risques tels que des modifications de la loi ou de la réglementation fiscale.
- **Risque de crédit lié à l'émetteur** : le Fonds peut être affecté par le changement de la qualité de crédit d'un émetteur qui serait susceptible de modifier le risque de défaut de l'émetteur et d'affecter la valeur de l'obligation.

## Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement.

Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com).

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée applicables sur le marché primaire uniquement :</b>	Au maximum, le plus élevé entre (i) <b>50 000</b> euros par demande de souscription et (ii) <b>5 %</b> de la valeur d'actif nette par action multipliée par le nombre d'actions souscrites.
<b>Frais de sortie applicables sur le marché primaire uniquement :</b>	Au maximum, le plus élevé entre (i) <b>50 000</b> euros par demande de rachat et (ii) <b>5 %</b> de la valeur d'actif nette par action multipliée par le nombre d'actions rachetées.
Le montant indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement de vous soit distribué. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie. <b>Lors d'un investissement via une bourse où le Fonds est coté, aucuns frais d'entrée / de sortie ne s'appliquent, mais d'éventuelles commissions de courtage peuvent être appliquées.</b>	
Frais prélevés par le Fonds sur une année.	
<b>Frais courants :</b>	0,30 %.
Le taux des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent (impôts compris, le cas échéant), pour l'exercice clos en octobre 2017 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif en valeurs mobilières.	
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières	
<b>Commission de performance :</b>	Néant.

## Performances passées

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

La performance est indiquée en dollars américain (USD), nette de tous les frais à la charge du Fonds.

Le Fonds a été créé le 1 juin 2017.

### PERFORMANCE ANNUELLE DE Lyxor BofAML \$ Short Term High Yield Bond UCITS ETF - Dist (en %)

- Les données sont insuffisantes pour fournir à l'investisseur une indication pertinente de la performance passée de ce Fonds -

## Informations pratiques

- **Dépositaire** : Société Générale Bank & Trust.
- **Fiscalité** : la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs.
- **Informations supplémentaires** : le prospectus du Fonds, sa valeur liquidative et d'autres informations concernant les catégories d'actions (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse [www.lyxoretf.com](http://www.lyxoretf.com).

De plus amples informations sur la politique de rémunération sont disponibles sur le site Internet : [www.lyxor.com](http://www.lyxor.com).

Le prospectus du Fonds, les détails de la politique de rémunération ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel en date sont également disponibles en français et en anglais, gratuitement et sur demande, auprès de Lyxor Asset Management, Client Servicing, 17, Cours Valmy, Tour Société Générale, 92800 Puteaux, FRANCE.

La responsabilité de LIAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de la Société. L'actif et le passif et chaque compartiment sont ségrégués en vertu de la loi. Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments (et les frais y afférents, le cas échéant) sont détaillées dans le prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

LIAM est réglementé par l'Autorité des marchés financiers (l'autorité de tutelle française).

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 07 février 2018.